

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 6 décembre 2021, à 19:30 heures, à l'endroit habituel.

Sont présents :

M. Guy Robert	Maire
M. Hugo Laporte	Conseiller
Mme Vanessa Lemoine	Conseillère
M. Jean-Paul Chandonnet	Conseiller
Mme Isabelle Hébert	Conseillère
Mme Christine Langelier	Conseillère, par vidéoconférence
M. Guy Robert	Conseiller
Mme Émilie Petitclerc	Directrice générale

Les membres présents forment le quorum.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2022
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2022-2023-2024
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Les membres du conseil affirment avoir reçu l'avis de convocation dans le délai prévu. Un avis public a été donné le 16 novembre 2021 et affiché aux deux endroits reconnus par le conseil.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021.12S.01

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Hugo Laporte

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2022

Comme le veut l'article 957 du Code municipal, voici les prévisions budgétaires pour l'année fiscale 2022 :

	<u>Budget 2021</u>	<u>Budget 2022</u>
<b>Dépenses</b>		
Administration générale	373 238 \$	352 961 \$
Sécurité publique	203 772 \$	217 466 \$
Transport routier	577 318 \$	673 846 \$
Hygiène du milieu	281 227 \$	283 799 \$
Urbanisme, zonage et développement	15 600 \$	11 900 \$
Loisirs et culture	113 704 \$	103 966 \$
Remboursement des intérêts de la dette	43 990 \$	33 629 \$
Remboursement de la dette – réseau d'égout	57 155 \$	63 970 \$
Remboursement fonds de roulement	2 500 \$	5 729 \$
Autres frais de financement	0 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 668 504 \$</b>	<b>1 747 266 \$</b>
<b>Recettes</b>		
Taxes foncières	865 936 \$	902 879 \$
Taxes spéciales et compensation	286 310 \$	286 207 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 000 \$	5 600 \$
Redevance 911	3 000 \$	3 000 \$

Dotations spéciales TVQ	4 715 \$	7 541 \$
Transfert conditionnel entretien chemin	71 503 \$	98 559 \$
Subvention du député	10 000 \$	10 000 \$
Redevances Carrières et sablières	11 000 \$	11 000 \$
Redevances Matières résiduelles	16 680 \$	17 000 \$
Remboursement de la subvention FCCQ (intérêts)	18 792 \$	14 807 \$
Autres revenus	34 150 \$	28 666 \$
Subventions TECQ – MTQ – PIQM	213 628 \$	295 000 \$
Affectation du surplus accumulé	95 518 \$	60 007 \$
Fonds de roulement	32 272 \$	7 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 668 504 \$</b>	<b>1 747 266 \$</b>

2021.12S.02

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet  
Appuyée par Léonard Gaudette  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les prévisions budgétaires 2022 au montant de 1 747 266 \$.

4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour 2022-2023-2024

2021.12S.03

Sur la proposition de Vanessa Lemoine  
Appuyée par Isabelle Hébert  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation pour 2022-2023-2024 tel que présenté.

Répartition des dépenses en immobilisations par fonction :

Fonction	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Toiture du bureau municipal	2 200 \$		
Réfection du 5e rang	225 000 \$		
Réfection du ponceau 4 <sup>e</sup> rang	128 000 \$		
Réfection glissière de sécurité 4 <sup>e</sup> rang	10 000 \$		
Radar mobile	7 000 \$		
Réfection du rang Fleury		1 300 000 \$	
Réfection de la route Amyot			63 000 \$
	<b>372 200 \$</b>	<b>1 300 000 \$</b>	<b>63 000 \$</b>

5. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

Suite à la publication du procès-verbal de cette séance extraordinaire dans le journal municipal, les citoyens sont invités à transmettre leurs questions qui seront traitées lors de la séance du conseil du 10 janvier 2022.

6. Levée de l'assemblée

2021.12S.04

Sur la proposition d'Hugo Laporte  
Appuyée par Léonard Gaudette  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 19h45.

\_\_\_\_\_  
Guy Robert, maire

\_\_\_\_\_  
Émilie Petitclerc, directrice générale et  
secrétaire-trésorière